

LE PIERRE- BRILLANT

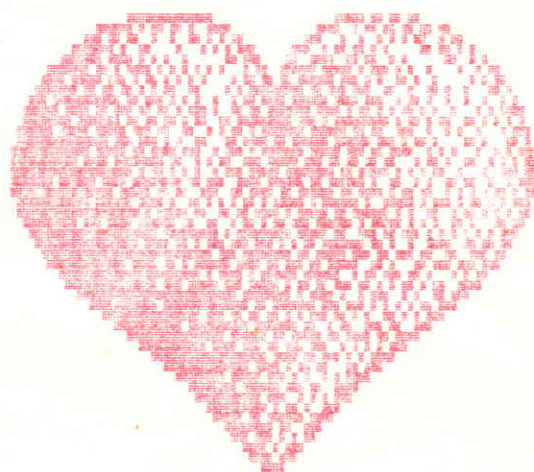
Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 8 No 9

16 février 1988

BONNE SAINT VALENTAIN DE L'ÉQUIPE DU JOURNAL



**FINANCEMENT
CENTRE COMMUNAUTAIRE**

p. 4

PAGE DEUX

HOMMAGE A ROMEO VALLEE PAR SON FILS

PAPA

Comme le soleil levant,
Nous nous sommes aimé,
Comme le soleil couchant,
Nous nous sommes aidé...

Comme une vague sur l'océan,
Le temps s'est écoulé,
Comme une raffale de vent,
La mort t'a emporté...

Comme le déluge,
Nous avons pleuré,

Et comme sur l'arche de Noé,

Nous nous sommes rassemblée dans cette église où tu as fais tes premiers pas, afin de te prouver qu'on t'a toujours aimé, qu'on t'aime et qu'on t'aimeras toujours..

Papa, crois-moi,
Jamais on ne t'oubliera...

Tu resteras pour chacun de nous, le meilleur des fils, le meilleur des frères, le meilleur des maris et le meilleur des pères!

On t'embrasse tous très fort!

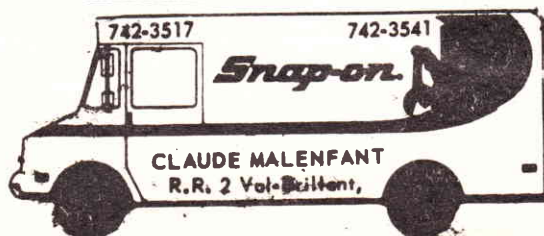
de ton garçon, Rock xxx

DÉPANNEUR MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL, BRILLANT, QC



LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
GOJ 3L0

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien
D'AMOURS Raymond
GAUTHIER Ludvine B
LAUZIER Marie-Paule
PELLETIER Colette
TURCOTTE Françoise

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

LAUZIER René

Montage

Turcotte Denise

DISTRIBUTION

TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

Imprimerie Service

• Amqui 629-4321

Tirage: 750 copies

Abonnement: 8.00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2ième classe

Enregistrement 5.5 6 8

On bouge...

Bonjour,

Le Centre d'action bénévole de la Vallée de la Matapédia en collaboration avec des bénévoles de votre milieu, débute à partir du 9 février, son service de la popote roulante.

C'est un service de repas chauds et équilibrés qui sera offert aux personnes âgées, aux personnes en post-hospitalisation, aux personnes handicapées, présentant des difficultés à se préparer des repas équilibrés. Ces repas sont livrés à domicile par des bénévoles les mardis (dîner) et les jeudis (dîner) au coût de 2.50\$.

Pour Val-Brillant, la popote se fera à l'école par Mme Juliette Lauzier. Mme Madeleine Loof agira comme responsable et M. Paul-Emile Bérubé sera bénévole à la livraison.

Merci à ces chaleureux collaborateurs.

Si ce service vous intéresse, communiquez aux numéros de téléphone suivants:

Juliette Lauzier: 742-3218

Madeleine Loof: 742-3262

P.S.: Veuillez prendre note que ce service fonctionne avec le calendrier scolaire.

Ex.: Si un mardi il fait tempête et que les écoles sont fermées, il n'y a pas de popote.

N.B.: Si cela t'intéresse de participer à la livraison de ces repas, communique avec les personnes responsables de ton secteur.

5 - 10 - 15 - 1,00\$

**Mme Armand
D'Amours, prop.**

Cadeaux - Cartes
Souvenirs - Etc.

Val-Brillant

742-3490

NOUVELLES DE L'O.M.H. de Val-Brillant

Bonjour,

Avec l'autorisation du Conseil d'administration de l'Office Municipale d'Habitation de Val-Brillant, je voudrais vous rappeler que lorsqu'un appartement se libère au 10, rue St-Louis, nous puisons les noms des futurs locataires dans la "Banque de noms".

Pour que le vôtre y soit, il faut faire une demande écrite. Pour les personnes de 60 ans et plus, les couples et/ou veuf/ve.

Ce n'est pas seulement devant les faits accomplis que l'on peut entrer dans ces logements, il faut être inscrits pour la sélection des locataires.

Nous favorisons les gens de Val-Brillant, mais si personne n'est inscrit nous allons à l'extérior.

Merci de votre collaboration,

Colombe Fournier
pour Office Municipal



Danse tous les samedis soirs

P'tit bar ouvert 7 jours

Spécialités sur la terrasse

(Veau de grain braisé)

Salle de réception disponible pour
party, soirée, noces, 5 à 7 ou autres
pour réservation, téléphonez au
742-3810 (Jeannine D'Amours)

16 février 1988

LE PIERRE-BRILLANT

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le mois de juin 1987, le comité pour un centre communautaire étudie la possibilité de doter Val-Brillant d'un centre fonctionnel. Présentement, un plan a été fait par Benoît D'Amours et est exposé à la salle municipale. Avec ce plan, un estimé des coûts nous a été remis et nous donne un ordre de grandeur des besoins financiers pour réaliser un centre communautaire.

L'étape suivante consiste à analyser et à amorcer des démarches de financement. D'une part, la municipalité a approché le député M. Henri Paradis. Ce dernier nous a fait savoir qu'une subvention pouvant atteindre 50% du coût de construction était possible. Une demande de subvention est présentement acheminée au gouvernement.

D'autre part, nous devons nous impliquer directement dans le financement d'un centre communautaire. Nous sommes à l'étape où il faut définir nos besoins totaux d'argent, rechercher les moyens pour atteindre un objectif précis, déterminer comment nous allons nous y prendre pour atteindre le montant désiré, partager les responsabilités et les tâches et fixer un échéancier pour atteindre notre objectif.

Et c'est ici que nous faisons appel à vos services, à vos idées et à votre dynamisme. Nous avons pensé inviter toutes les personnes intéressées, nous disons bien intéressées à la construction d'un centre communautaire, à venir nous rencontrer mercredi le 24 février 1988 à compter de 20h00 à la salle municipale. Si vous êtes une personne désireuse de participer à l'organisation de moyens de financement, vous ne manquerez sûrement pas cette invitation.

Cette invitation tient autant aux organismes dynamiques de Val-Brillant qu'aux individus prêts à relever des défis. Vous avez une bonne occasion de venir prouver au comité pour un centre communautaire que vous voulez vous impliquer dans l'organisation des moyens de financement et que vous croyez que c'est possible de le réaliser.

L'objectif visé de la réunion est évident: former un comité de financement qui prendra en charge un objectif, c'est-à-dire un montant à atteindre; qui mettra en marche différents moyens (loteries, bingo, etc..) pour réaliser l'objectif dans le délais qui sera fixé.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes à la recherche de personnes qui débordent d'imagination et d'idées créatrices, capable d'assumer des responsabilités et de mener à terme le mandat qui leur sera confié. Vous aurez sûrement compris aussi que cette réunion sera consacrée exclusivement au financement et à son organisation. Il ne sera pas question de discuter de la nécessité ou non d'un centre, de la forme ou de l'endroit où il sera construit. Car, peu importe la solution qui sera retenue, un jour, il faudra des dollars pour payer. Et c'est à cette tâche que nous aimerions que vous nous aidiez.

Aux personnes positives, nous réitérons notre invitation pour mercredi le 24 février 1988 à la salle municipale.

Marcel Auclair, prés.
Comité du Centre Communautaire



paul yvan deléglise

agent immobilier

135 des gouverneurs
rimouski, que.
G5L 7R2

bur. 742-3839
res. 742-3201



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Situé au 6 Place Lebel - Local 3
Val-Brillant, Qc. - GOJ 3LO

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00



Régie du troupeau
par Normand Desranleau, agronome.

LA REGIE DE LA VACHE TARIE

D'abord, le problème numéro un est en fin de saison hivernale: les vaches sont parfois trop grasses, par manque d'exercice mais aussi et surtout à cause de la suralimentation. Il est reconnu que les vaches trop grasses ont beaucoup plus de problèmes lors du vêlage. "Il est donc important de prendre le temps d'évaluer l'état de chair de chaque vache pendant le dernier tiers de la lactation. Selon la condition de l'animal, on augmentera ou diminuera les quantités de grain et d'ensilage de maïs. Les vaches ayant eu des problèmes de reproduction sont particulièrement à surveiller. Elles sont plus sujettes à un excès de poids puisque leurs période de fin de lactation et de tarissement seront prolongées". Le contenu en calcium de la ration de la vache tarie doit être peu élevé de façon à réduire le nombre de cas de fièvre du lait. On évitera les foin et légumineuses qui contiennent trop de calcium. On servira préférentiellement un foin sec à base de graminées. Il faut signaler que des fourrages de mauvaise qualité demandent parfois d'être supplémentés d'une source de grains de 30 à 40 grammes de calcium par jour suffisent. Les injections de Vitamine D3 sont controversées comme moyen de prévention de la fièvre vitulaire.

Quelques points à considérer au moment du tarissement:

- 1: Vérifier l'état des sabots, remédier au problème au besoin.
- 2: Après la dernière traite, administrer à toutes les vaches un antibiotique à action prolongée contre la mammite. Le traitement de tous les quartiers est la méthode la plus simple et réduit les chances de nouvelles infections. A cause du haut risque d'infections pendant ces périodes, on conseille d'appliquer un bain de trayons la première semaine du tarissement ainsi que les 2 semaines avant le vêlage. Ce bain de trayons ne tue pas seulement les bactéries présentes mais assouplit la peau de ceux-ci.

- 3: On devrait retrouver, dans un étable, une stalle de maternité pourvue d'un plancher antidérapant, dans un endroit bien ventilé et exempt de courant d'air. Le transfert de la vache se fait au minimum une semaine avant le vêlage. Maintenir une litière abondante et sèche en tout temps. Un peu d'exercice stimule la circulation sanguine au niveau du pis, ce qui aide à prévenir les problèmes d'œdème du pis.

Les problèmes reliés au vêlage tels que dystocie, rétention placentaire, fièvre du lait, œdème du pis et déplacement de la caillette ne sont pas causés par des agents pathogènes. Ils sont plutôt étroitement reliés à la régie et à l'alimentation durant les quelques semaines précédant le vêlage.

Producteur de lait Québécois



Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.
Val-Brillant
742-3814
*Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence*



LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.
CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE · POSE DE CÉRAMIQUE
87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT
742-3883

Jules inc.
Fournier
VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227

QUELQUES EXTRAITS DU DERNIER PROCES-VERBAL(88-02-01)**24-88****FESTIVAL DES FOINS 1988 - LOCATION DE LA CEDRIERE**

Considérant que le comité organisateur du Festival des foins 1988 a décidé de tenir celui-ci du 15 au 24 juillet 1988 et, qu'à cette fin, il a besoin de la Cédrière, des estrades, des terrains de jeux, de tables à pique-nique et de poubelles,

Considérant qu'il y aura une parade organisée le 17 juillet 1988,

En conséquence, il est proposé par M. Fernand Bélanger, appuyé par Mme Colombe Fournier et résolu que la municipalité de Val-Brillant loue au Festival des foins la Cédrière et les terrains pour la somme de huit cents (800) dollars et prête au Festival les autres objets mentionnés ci-haut. De plus, le conseil autorise le Festival des foins à organiser une parade le 17 juillet 1988, dans les rues de la municipalité. Par son acceptation de ces conditions, le Festival des foins s'engage à payer, en entier, les droits sur les divertissements exigibles lors de tels événements.

26-88**ACHAT D'UN CAMION DE DENEIGEMENT**

Considérant que, suite à la réunion du conseil du 11 janvier 1988, le maire ainsi qu'un conseiller, accompagnés d'un mécanicien, ont pris des informations supplémentaires concernant la soumission de Kenworth-Québec pour la fourniture d'un camion de déneigement, et que le résultat est très satisfaisant,

Considérant que la soumission est de trente-huit mille (38 000) dollars et que la municipalité possède des fonds suffisants au surplus non affecté apparaissant aux états financiers pour couvrir cet achat,

En conséquence, il est proposé par M. Clément Poirier, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu d'accepter la soumission de Kenworth-Québec, pour la fourniture d'un camion de déneigement usagé, au montant de trente-huit mille (38 000) dollars. De plus, il est résolu d'approprier, à même le surplus non affecté, les argents nécessaires à cette transaction, et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat d'acquisition ainsi qu'à en effectuer le paiement.

28-88**AUTORISATION D'ACHAT - PAPETERIE IDENTIFIEE**

Considérant que la municipalité a besoin de faire faire de la nouvelle papeterie pour les besoins de l'administration et, ce, avec le nouveau logo de la municipalité,

Considérant que suite aux démarches du secrétaire-trésorier auprès de trois fournisseurs, le conseil constate que l'offre la plus intéressante est celle de Imprimerie d'Amqui, inc.,

En conséquence, il est proposé par M. Fernand Bélanger, appuyé par M. Jean-Baptiste D'Amours et résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire imprimer de la nouvelle papeterie chez Imprimerie d'Amqui, inc..

29-88

OFFRE DE SUBVENTION - ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

Considérant que le Ministère des Transports du Québec offre une subvention de 1315\$ du kilomètre pour procéder au déneigement des routes et rangs subventionnés, soit une longueur de 28.35 kilomètres, représentant un montant total de 37 280.25\$,

Il est proposé par M. Fernand Bélanger, appuyé par M. Clément Poirier et résolu que la municipalité de Val-Brillant accepte cette subvention de 37 280.25\$ et avise le Ministère des Transports du Québec qu'aucun changement ne doit être apporté quant à la longueur des routes et rangs mentionnés dans l'offre de subvention.

30-88

TOURMAT INC. - PROPOSITION CONCORDATAIRE

Considérant que lors d'une réunion des créanciers de Tourmat inc. tenue le 14 janvier 1988, réunion à laquelle la municipalité de Val-Brillant n'était pas représentée, les créanciers en sont venus à une proposition concordataire qui octroyait une somme de 13 695.36\$ à la municipalité en guise de paiement complet des taxes municipales 1986 et 1987 que Tourmat doit à la municipalité,

Considérant que lesdites taxes représentent un montant de 17 119.20\$ pour les années 1986 et 1987 et que les intérêts accumulés au 01 février 1988 représentent un montant de 4 160.51\$, soit un total de 21 279.71\$,

Considérant que l'article 1, 4e alinéa de la Loi sur l'interdiction de subventions municipales (L.R.Q., chapitre I-15), stipule qu'une municipalité ne peut venir en aide en accordant une exemption de taxes à un établissement industriel ou commercial,

Considérant que l'article 981, 1er alinéa, du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1) stipule qu'il n'est pas du pouvoir du conseil ou des officiers municipaux de faire remise des intérêts portant sur des taxes,

En conséquence, il est proposé par M. Clément Poirier, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que la municipalité de Val-Brillant refuse la proposition concordataire de Tourmat inc., quant aux taxes municipales. De plus, la municipalité de Val-Brillant exige que le montant total qui lui est dû lui soit versé, soit les taxes municipales 1986 et 1987, ainsi que les intérêts s'y rapportant.

33-88

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA- ENTRETIEN DES SIGNAUX

Considérant que depuis 1985, des signaux d'avertissement ont été posés au point milliaire 69.17 de la subdivision Mont-Joli, dans la municipalité de Val-Brillant, par la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada,

Considérant que lors de la signature du contrat d'entretien desdits signaux, on avait fait mention au conseil municipal de Val-Brillant que les coûts d'entretien, pour la municipalité, se situeraient aux alentours de 150\$ par mois,

Considérant que depuis, les coûts d'entretien ont augmenté de façon drastique puisque ceux-ci ont pratiquement doublé,

En conséquence, il est proposé par M. Fernand Bélanger, appuyé par M. Clément Poirier et résolu que la municipalité de Val-Brillant demande à la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada des explications détaillées sur les causes d'augmentation de la facture mensuelle d'entretien des signaux lumineux.

16 février 1988

LE PIERRE-BRILLANT

7

BIJOUX AUX FRAMBOISES

- 1 Paquet de gelée aux framboises
3 onces
- 2 tasses d'eau bouillante
- 2 tasses de yogourt nature
- Quelques framboises pour décorer

Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante, laisser refroidir légèrement.

Mettre le mélange dans 4 coupes à dessert, lorsque la gelée commence à prendre inclinée les coupes pour faire de la fantaisie.

Lorsque bien pris, remplir à même égalité de yogourt nature.

Pour varier: Utiliser yogourt au framboises et utiliser n'importe qu'elle gelée et diluée avec le fruit de la gelée.

Michèle D'Amours

COLETETTES DE BOEUF AUX FOUR

- 4 Côtelettes de boeufs
- 1 bte de soupe aux tomates
- 2 oignons
- sel & poivre

Déposer les côtelettes dans un plat allant au four. Trancher les oignons.

Saler, poivrer et mettre les assonnements que vous préférez et verser la soupe aux tomates. Cuire à 350 degré, 1 heure.

Madeleine Turcotte

Generoux Donateurs

M. Francis Lamare
M. François Malenfant
M. Gérald Côté
M. René D'Amours
M. Roger Malenfant
M. Jack Lévesque

Lévis
Abitibi
Ville Lorraine
Rimouski
Alberta
Yellow-Knife

Merci

**SOUSCRIPTION POUR LA
SURVIE DU JOURNAL**

Mlle Pauline Paquet
Mme Jean-Baptiste Tremblay
Les Soeurs du St-Rosaire

MERCI

Boulangerie

Pâtisserie

Pains - Croissants
Pâtisseries Françaises - Gâteaux d'anniversaires
COMMANDEZ:

Chez Danièle Beauchamp

Rue St-Pierre Est
Val-Brillant, Qc
742-3896



PROMUTUEL

Assurances: -MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

**OBJET & V
LOC**

Tarifs: \$1.00 p
\$2.00 p

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Petites nouvelles, petites annonces...

NOUVELLES:

Décès: A l'hôpital d'Amqui est décédé le 11 janvier 1988 M. Roméo Val-Tée 45 ans 7 mois époux de Mme Raymonde Claveau de Sayabec. Il était le père de M. Patrick Vallée et le fils de Mme Léon Vallée de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée le 25 janvier 1988, Mme Yvonne Bélanger 83 ans 3 mois épouse de feu M. Antoine Paradis. Elle était la mère de Mlle Rita Paradis et de Mme Jean-Guy Pelletier (Noëlla Paradis) de notre paroisse.

- A Morin-Height est décédé le 30 janvier 1988, M. Benoit Côté 65 ans 7 mois époux de Mme Lina Bellisle, autrefois de Val-Brillant. Il était le frère de Mme Jean-Paul Lévesque (Gilberte Côté) de Villa mon Repos de notre paroisse.

- Au mois de janvier: dans l'annonce du décès de M. Jean-Noël D'Amours, j'ai oublié le nom de sa soeur Mme Normand Chicoine (Réjeanne D'Amours) de notre paroisse. Je m'excuse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissance: Jason né le 22 janvier 1988, fils de M & Mme Jacques Morin (Claire Sirois). Parrain et marraine M & Mme Bertrand Sirois oncle et tante de l'enfant. Le bébé est le petit-fils de Mme Rita Morin et de M & Mme Marcel Sirois de notre paroisse.

Félicitations aux heureux parents

ANNONCES:

Soins aux personnes âgées: Je suis préposée aux bénéficiaires, par mon expérience, ayant gardé chez-moi à Valleyfield des personnes âgées. Donc, je serais intéressée à vous donner ce service jour et nuit à votre domicile: soins aux personnes âgées, leurs tenir compagnie pour la nuit etc. tél.: 742-3707.

A vendre: Table à dessin, pour renseignements demandé Alexandre. Tél.: 742-3896.

Marché aux Puces: A vendre différents articles: poêles, fridigaires, meubles, radios, T.V., vaisselles, livres, bibelots, etc. Jean-Rock Poirier, sortie est du village Val-Brillant. Tél.: 742-3330

ENDRE?
AL & LOUER?

tes Annonces
vies Remerciments

ee Turcotte

31



SERVICE YVON COUTURE Enr.

Réparation d'appareils électro-ménagers
de toutes marques
- COMPTOIR DE PIÈCES -

Représentant autorisé:
"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KEMNORE)

742-3715

231, Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.

Salon de coiffure GISÈLE HARRISSON

Coiffeuse pour
femmes et hommes
Sur rendez-vous



Jeu-di: 9h00 à 21h00
Ven-dredi: 9h00 à 21h00
Sa-medi: 9h00 à 17h30

178 route 132 Ouest
Val-Brillant **742-3858**

16 février 1988

LE PIERRE-BRILLANT

6

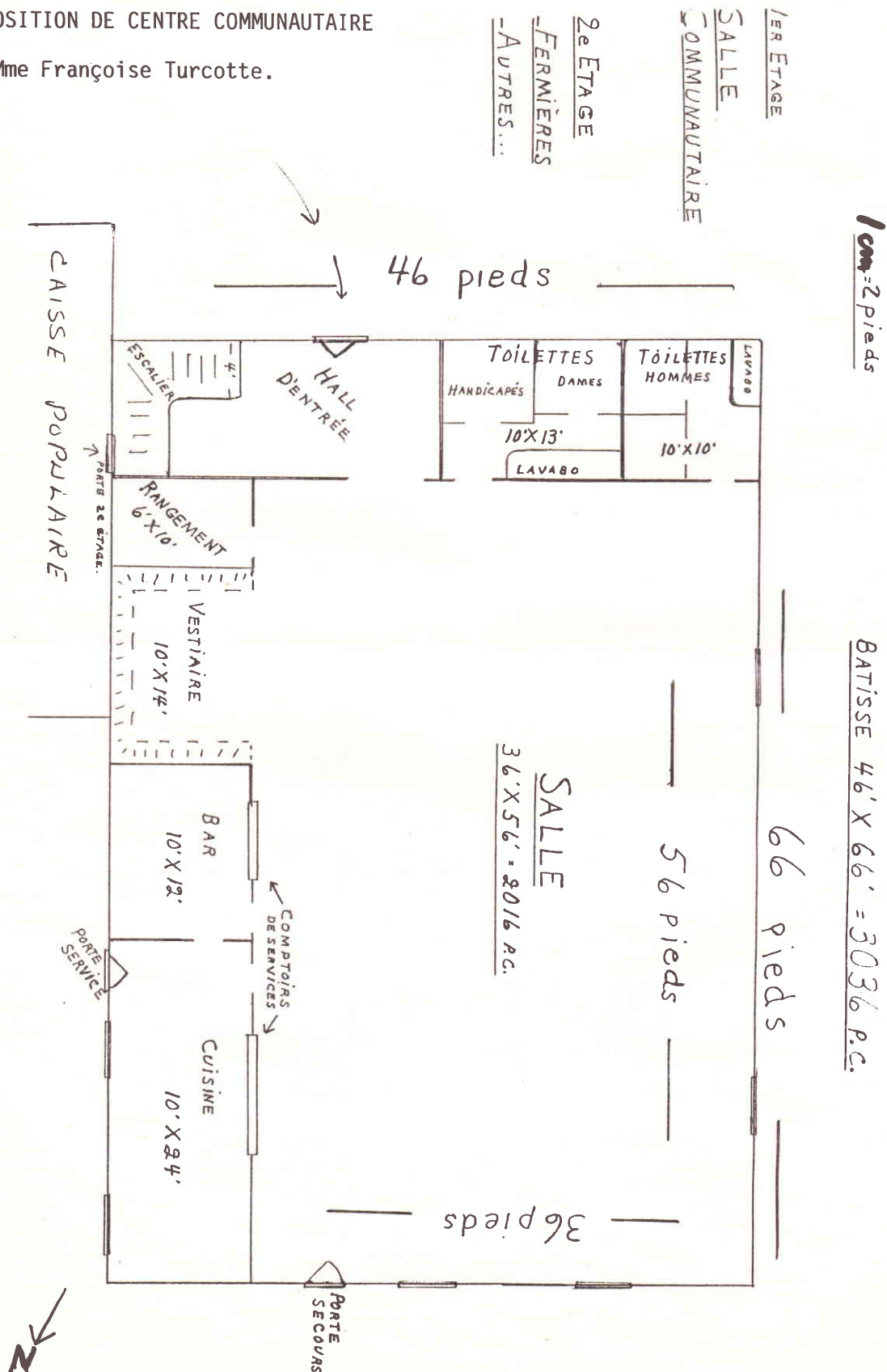
LE SOURIRE

Un sourire ne coûte rien
Mais a une grande valeur
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent
Il dure un instant
Mais on s'en souvient longtemps
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Même les pauvres peuvent le posséder
Il rend les familles heureuses
Les affaires prospères, les amitiés durables
Un sourire nous repose
Quand nous sommes fatigués
Nous encourage
Quand nous sommes déprimés
Nous reconforte
Quand nous sommes tristes
Et nous aide à combattre tous nos soucis
Cependant, il ne peut pas être acheté
Emprunté, ou volé.
Il a de la valeur
Seulement quand il est donné
Si vous rencontrez quelqu'un
Qui ne vous donne pas
Le sourire que vous méritez
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre
Car personne n'a plus besoin
D'un sourire que celui
Qui ne peut en donner aux autres

DIVERS

PROPOSITION DE CENTRE COMMUNAUTAIRE

par Mme Françoise Turcotte.





TROUVEZ LES 9 POISSONS QUI SE CACHENT DANS CE DESSIN



National stamp collecting month

Mois national de la philatélie

La Société Canadienne des postes a décrété Février Mois national de la philatélie en 1988. Comme plusieurs résidents de notre localité font collection de timbres et dans le but de vous sensibiliser un peu au monde fascinant du timbre-poste, voici quelques informations glanées ici et là:

LES TIMBRES

- Le timbre est une invention de l'anglais Sir Rowland Hill.
- Le premier timbre canadien a été émis le 23 avril 1851. Il représente un castor et est le premier timbre du monde non consacré à une personne et ayant un motif autre que géométrique.
- Les premiers timbres n'étaient ni dentelés, ni gommés. Ils devaient être découpés à l'aide de ciseaux. Le pot de colle et la brosse étaient au nombre des articles indispensables d'un bureau de poste.
- C'est en Grande-Bretagne, le 6 mai 1840, qu'ont été émis les premiers timbres, "FENNY BLACK" et "TWO PENCE BLUE".
- Le célèbre timbre "GRANDE REINE" de 0.02¢, de couleur verte, émis au Canada en 1868, est l'une des plus rares pièces de collection au monde. On n'en a retrouvé que deux exemplaires.
- Au cours des dernières années plusieurs pays ont produit des timbres sur un support autre que le papier, notamment des feuilles d'aluminium, de soie, voire d'or. On trouve même des timbres en forme de banane, de noix de coco, de croix, etc.
- Il existe en outre des timbres phosphorescents et même à 3 dimensions.
- Les erreurs commises au moment de la fabrication des timbres contribuent à accroître la valeur de ces derniers, surtout lorsqu'elles sont décelées et corrigées. C'est dire que plus les timbres sont rares, plus ils valent chers.
- Les timbres sont généralement faits de papier, mais pas de n'importe quel type de papier. On distingue en autres le papier mince, épais, vélin, vergé et filigrané. Divers types d'encre et de colles sont également utilisés.
- Il existe par ailleurs plusieurs procédés d'impression, dont la taille-douce (gravure), la lithographie et la photogravure.
- Les collectionneurs de timbres (philatélistes) s'intéressent à ces minuscules oeuvres pour diverses raisons. Ce peut être pour leur beauté ou pour les sujets qu'ils représentent. Ça peut être aussi pour connaître l'histoire, la culture, les splendeurs naturelles et les événements spéciaux d'un pays, les personnes qui s'y sont illustrées, etc.
- Les timbres sont très faciles d'accès, sans compter qu'il représentent une source inépuisable d'information.

Pauline Pinard
Maître de Poste, Val-Brillant

16 février 1988

LE PIERRE-BRILLANT



Chers amis handicapés, tuteurs, parents, bénévoles et vous tous chers lecteurs,

Je vous remercie tous car nous avons des amis qui sont liés de près comme de loin.

Donner à son mérite, c'est-à-dire qu'il y a des personnes qui travaillent toujours dans l'ombre pour nous aider ceux qui donnent des choses minimes soit-elles. Il y a des personnes qui placent une boîte, à mesure y mettent ce qu'elles n'ont plus besoin. Garder ces boîtes, c'est un embarras mais ces personnes le font pour aider leurs frères, c'est de l'amour. Merci Hénédine.

Ceux qui préparent les activités en découpant dans du matériel pour faire de belles choses. Merci Estelle.

A Monsieur Turgeon qui a sâblé nos rondelles. Merci

Celui qui découpe le bois qui nous est donné, ce Monsieur, nous lui levons notre chapeau car ça prend une patience épouvantable et un amour sans borne pour ses semblables, gros merci à Monsieur Deschênes.

Nous remercions tous les travailleurs, eux aussi qui dans le silence se dévouent pour leur semblable ça c'est de l'amour. Merci à nos bénévoles qui travaillent beaucoup. Nous ne sommes pas nombreuses et nous serions heureuses et accepterions toute aide. Merci.

Quelle que soit la forme d'amour ou l'âge que l'on a c'est encore l'amour qui mène. La vie coule dans nos veines comme la vie coule dans les plantes. Réaliser les gestes accomplis d'une journée, d'une vie est tout un roman d'amour car l'amour en nous est l'essence; sans cela la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Aimer c'est avoir de l'âme jusqu'à la moëlle. Des élans vers l'azur, des cris vers les étoiles, c'est avoir le désir de courir sur l'herbe, de crier en levant les bras. L'amour du Créateur, c'est élargir son cœur pour endonner à tous. C'est chanter aussi comme l'eau sur la grève et comme l'oiseau pour prendre sa gorgée de soleil. Aimer c'est vivre, donner sans compter, pardonner, oublier. Aimer c'est vivre pleinement sa vie positivement. C'est aussi savoir apprécier les autres et les respecter. Aimer c'est humain quel que soit notre âge.

Et puisqu'il y a une seule vie à vivre je veux la vivre Amoureusement, heureusement et fièrement. Aussi vrais que j'existe et jusqu'à mon dernier soupir je vais vous répéter que je suis amoureuse de la vie, des oiseaux et des animaux de la nature. Le temps aujourd'hui s'est chargé d'expliquer ce que nous pensions tout bas depuis bien des années.

A 78 ans, j'aimais égoïstement.



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

QUINCAILLERIE VAL-BRILLANT ENR.

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

**Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons**

LES SPORTS CARNIVAL

PROGRAMME

3 au 6 Mars 1988

Jeudi 3 mars

Journée des jeunes

A 12h00 à la capitainerie

Inscription: 1,00\$

Responsable: Jocelyn Lemelin 742-3897

Tournoi de Billard (mixte)

A 19h00

Inscription: 3.00\$

Responsable: Charles Desrosiers 742-3890

Vendredi 4 mars

Activités à la Villa mon Repos

Tournoi de cartes

A 13h30

Responsable: Claudie Côté 742-3230

Tournoi de cartes : Beu et Politaine

A 19h30 à la salle municipale

Inscription: 3.00\$/pers

Responsable: Monique Beaulieu 742-3804

Samedi 5 mars

Tournoi de hoche bottines (mixte)

A 13h00 à la capitainerie

Inscription: 1.00\$

Participation: tirage au sort pour formation des équipes

Responsable: Réjean Lamarre 742-3859

Randonnée de ski-fond et raquettes

A 13h00 : Départ à la capitainerie

Inscription: 1.00\$

Responsable: Claude Lebel 742-3717

Souper des duchesses (cipaille)

A 17h00 à l'école de Val-Brillant

Coût: 5.50\$ adultes

3.00\$ enfants

Service de bar sur place

Responsable: Colombe Fournier 742-3824
et le comité La Relève

Soirée du couronnement

A 20h30 à l'école de Val-Brillant

Disc-O-Echo

Entrée: 2.00\$

Bar 18 ans et plus

Tirage de prix de présences.

Dimanche 6 mars

Glissade familiale

Route saucier

Départ à 13h00 de la capitainerie

Inscription: 1.00\$ adultes

gratuit pour les enfants

Responsable: Jocelyn Lemelin 742-3897

Bingo

A 20h00 à l'école de Val-Brillant

Responsable: Yolande Boudreau 742-3328

Remise des trophées et médailles à la fin de chaque activité.

Concours de monuments de glace

Village et paroisse

Inscription 2.00\$

Trophée à défendre

Pour les monumnets

Responsable: Jecelyn Lemelin 742-3897

LES DUCHESSES

Sylvie Aubut

France Aubut

Edith Paradis

Ainsi que le comité des Loisirs vous invitent.

JOYEUX CARNAVAL!

Président: Réjean Lamarre
V.-Président: Charles Desrosiers
Secrétaire: Yolande Boudreau
Directeurs: Monique Beaulieu
Claudie Côté
Jocelyn Lemelin
Claude Lebel

16 Janvier 88, Miami Beach

Bonjour les amis de Val-Brillant

Je suis à Miami Beach Floride depuis le 16 décembre 87. Je ne voudrais pas vous donner l'illusion que je suis riche pour passer quatre mois en Floride à la chaleur. Je n'ai jamais eu d'auto pour avoir travaillé 46 ans dans un commerce. de plus d'avoir eu un garage à mon compte durant 25 ans, ce que j'ai économisé en gaz et en réparations me permet de voyager avec l'âge d'or qui me fait économiser encore beaucoup.

Aujourd'hui la température est assez belle, il vente et ça tourne autour de 70 degrés. J'ai reçu des nouvelles de Chicoutimi et il fait froid.

Je suis un peu en retard, pour vous divulguer mes souhaits du nouvel An..., mais tout de même, étant encore au début de l'année, je me permet de vous souhaiter à tous et à chacun, une année de bonheur, de prospérité et surtout une santé qui vous permettra de suivre la route ensoleillée que Dieu vous a tracée. Pour ma part, ma femme et moi sommes en santé, nous repar-tons pour Chicoutimi le 13 mars, après avoir visité beaucoup de choses. Mais le tourisme à assez diminué...

Hé, vous autres les amis de Val-Brillant comment ça va? Pas trop de mortalités? Je reçois le journal de Chicoutimi et à toutes les semaines deux ou trois pages, de disparus, pour ma part je remercie Dieu de nous protéger. Par la même occasion je ne voudrais pas oublier notre bon curé M. l'abbé Roussel, je lui souhaite très longue vie parmi les amis de Val-Brillant, je renouvelle les remerciements de m'avoir fait cadeau du 1er journal le Pierre-Brillant, que je savoure les écrits chaque fois que je le reçois.

Donc, je vous laisse les amis de Val-Brillant, en pensant toujours à vous autres.

Au plaisir de vous lire,

Ti-Jos Canuel



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.

GOJ 3LO
C.P.: 216



la caisse populaire de val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271